

Longueur parcours

- 1^{ère} catégorie : 1,5 Km
- 2^{ème} catégorie : 3,4 Km



**AAPPMA «Société de Pêche»
de MESBRECOURT**
Actualisation : Saison 2025

Domaine privé / Non réciproitaire

Légende cartographie

- Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole
- Cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole
- Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
- Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :

- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

